Juillet

COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

La Post'Strophe CFDT

LA CFDT VEUT RENFORCER LE PÔLE REFORMISTE

(...) Parce que la fragmentation actuelle du syndicalisme est en partie responsable de son manque d'efficacité au niveau national, dans les branches mais aussi dans les entreprises. La CFDT doit montrer plus fortement, aujourd'hui, que le syndicalisme français a changé et qu'il existe un pôle réformiste fort.

Dis autrement, en finir avec le discours trop souvent entendu de « *la CFDT réformiste isolée et à l'écart des mouvements sociaux* » pour passer à « *la CFDT leader syndical dans le pays, autour de laquelle se structure un syndicalisme nouveau, indépendant et responsable* ». Notre leadership, il faut maintenant l'assumer pleinement !

La CFDT est la première organisation syndicale en France et cela lui confère des responsabilités ! C'est à elle d'être aujourd'hui à l'initiative. A ceux avec qui la CFDT partagent ses valeurs, et globalement une même vision du syndicalisme, la CFDT devra leur faire des propositions et faire émerger le travail en commun. La garantie de l'action passe aussi par la force et la convergence des discours.

La CFDT ne veut pas troquer la recherche d'avancées concrètes pour les travailleurs contre le fantasme d'une déstabilisation du pouvoir démocratique. C'est bien pour cette raison que la CFDT a rejeté toute convergence des luttes"...

Extraits du discours de Laurent BERGER lors de la clôture du Congrès de Rennes

Elections professionnelles 2018

Engagez-vous avec la CFDT afin de garantir un avenir pour chaque postier et à La Poste.

Télécharger votre Déclaration Individuelle de Candidature (DIC)

DANS CE NUMÉRO

VISALE, de nouveaux droits—Accord intéressement 2018 2020.....2

Grande enquête CFDT, Parlons retraites.....3

DT: un accord social pour encadrer la réorganisation - Pourquoi le nombre d'adultes Handicapés augmente t-il depuis 10 ans? 4

COGAS , retour sur la réunion du 14 juin 5

Nous connaître.....6

POINTS DE VUE

- CSE: les craintes d la CFDT se confirment
- L'information et la formation à la sécurité
- Le nombre d'arrêts de travail prescrits explose

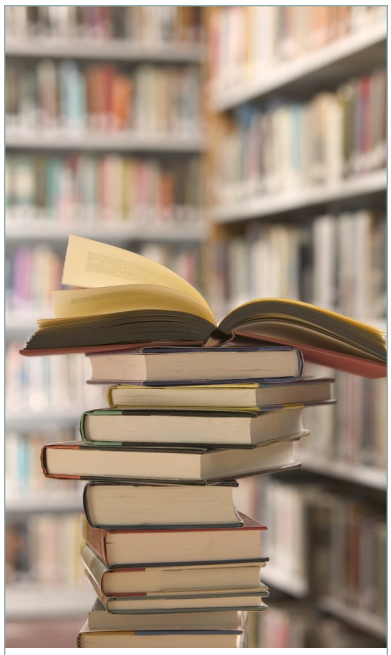

VISALE, UNE OUVERTURE DU DISPOSITIF AU PLUS GRAND NOMBRE (PAR PA)

Le dispositif Visale est un contrat de cautionnement dématérialisé et gratuit qui couvre le paiement du loyer et des charges en cas d'impayés survenant au cours de la location.
Initié par la CFDT avec les autres organisations syndicales et patronales via Action Logement, Visale sécurise le propriétaire sur toute la durée de la location. C'est une réponse inédite pour faciliter l'accès au logement et permettre que celui-ci ne soit pas un frein à l'emploi. Après deux ans d'existence, Visale continue de se développer et de s'étendre. Depuis le 24 mai 2018, les conditions d'éligibilité sont élargies . Pour découvrir le VISALE Nouveau, suivez le lien....

« Et si nous décidions de gouverner nous même notre futur ?»

L'INFORMATION ET LA FORMATION À LA SÉCURITÉ PAR SH

Mieux vaut prévenir que guérir... Le proverbe s'applique aussi dans l'entreprise : pour le bien-être de tous, d'abord, et parce que ça coûte moins cher ! Les preuves chiffrées. Devant la hausse des arrêts maladie, des cas de burn-out et autres troubles musculo-squelettiques, les entreprises mettent en place des actions pour améliorer la santé de leurs employés. Comment se portent les salariés français ? Quels impacts une mauvaise hygiène de vie et l'absentéisme ont sur la productivité ? État des lieux en 25 chiffres.
Top 5 des attentes santé des salariés..
Pour aller plus loin, suivez lien

ACCORD INTÉRESSEMENT 2018-2020: C'EST SIGNÉ!

Cette signature permet de maintenir et sécuriser un intéressement pour tous les postiers pour les trois années à venir. (Petit rappel, pas d'accord, pas d'intéressement).

Ce montant de l'intéressement sera fixé en fonction du niveau d'atteinte d'objectifs économiques. Mais La CFDT, fidèle à sa doctrine de préserver le pouvoir d'achat des postiers, a obtenu « le desserrement » des indicateurs afin de limiter au maximum les risques de non versement .

Nous avons regretter l'absence de certaines organisations syndicales, une nouvelle fois. Mais est-ce surprenant?

RETRAITES, LES EXIGENCES DE LA CFDT (PAR UFFA CFDT)

Le président de la République veut réformer profondément les retraites en créant un système universel. Un haut-commissaire à la réforme des retraites vient d'être nommé.

La CFDT est prête à s'investir dans une réforme des retraites si les objectifs sont clairs et vont dans le sens de davantage de justice sociale. La CFDT ne veut pas d'une réforme limitée à des mesures comptables qui n'apporterait rien aux salariés ni aux agents publics. Le nouveau système ne doit pas conduire à réduire les pensions.

À cette réforme, la CFDT pose plusieurs conditions :

- Universel ne veut pas dire uniforme. Il faudra prendre en compte les spécificités professionnelles, les carrières longues, la pénibilité, les accidents de parcours… ;
- Le système de retraite doit rester un système par répartition ;
- Le maintien de la solidarité intergénérationnelle doit aussi s'accompagner d'une solidarité inter-catégorielle (entre les mieux et les moins bien rémunérés…) ;
- Il faut refonder les solidarités parce que le monde du travail a changé (évolutions des métiers, nouvelles formes de travail) ainsi que la société, notamment la cellule familiale (familles mono parentales, familles recomposées…) ;
- Il faut construire un système qui donne un plus large choix aux individus.

La CFDT invite les jeunes, les actifs et les retraités à répondre en ligne à une batterie de questions afin de mieux cerner les attentes de la population en la matière.

PARLONS RETRAITES
LA GRANDE ENQUÊTE SUR LES RETRAITES (PAR LA CFDT)

153 questions!
Une enquête ouverte à tous, actifs et retraités, pour partager votre point de vue et comparer vos réponses à celles des autres.
Seulement 31% des répondants déclarent comprendre le système des retraites.
Et vous ? Prêt à répondre, alors suivez le lien

Cfdt: parlons retraites
LA **GRANDE ENQUÊTE NATIONALE** SUR LES RETRAITES
Donnez votre avis sur : **parlonsretraites.fr**

MISE EN PLACE DES CSE, LES CRAINTES DE LA CFDT SONT CONFIRMÉES (PAR PP)

Le 22 juin, le **comité d'évaluation des ordonnances** réformant le code du travail a pris connaissance d'un sondage CSA et d'une première enquête réalisée par l'Association Nationale des DRH.
Ces observations, bien que très partielles encore, **confirment les premiers constats réalisés par la CFDT** : une majorité d'entreprises abordent la mise en place du Comité Social et Economique (CSE) sous un **angle exclusivement comptable, dans une recherche d'affaiblissement de la représentation des salariés.**

Trop peu saisissent l'opportunité de renouveler le cadre d'un dialogue social proche des salariés, en capacité de conjuguer leurs besoins et leurs aspirations avec les projets, les stratégies de développement de l'entreprise et ses contraintes.

La confiance que le législateur a placé dans les entreprises pourrait se trouver largement mise à mal. **Les objectifs de renforcement d'un dialogue social de qualité et de proximité doivent être rappelés vigoureusement très rapidement.**

LE NOMBRE D'ARRÊTS DE TRAVAIL PRESCRITS BAT UNE NOUVELLE FOIS UN RECORD À LA HAUSSE

D'après les chiffres de l'Assurance Maladie, les dépenses d'indemnités journalières (IJ) en lien avec les arrêts maladie (hors maternité) ont augmenté de 4,4 % en 2017.
Il semblerait que chaque année, ce soit la même chose. Le nombre d'arrêts de travail prescrits augmente à l'approche des vacances. Timing parfait pour la CPAM qui décide d'alerter les pouvoir publics sur la hausse des remboursements liés aux interruptions journalières.

D'après les chiffres de l'Assurance Maladie, les dépenses d'indemnités journalières (IJ) en lien avec les arrêts maladie (hors maternité) ont augmenté de 4,4 % en 2017 (soit 10,3 milliards d'euros), détaille Le Figaro.

La Sécurité Sociale explique dans son document que les dépenses liées aux frais de santé sont en constante augmentation. Par exemple, « *les remboursements de soins médicaux et dentaires progressent de 6,2% entre janvier et mai 2018 et de 5,7% sur les 12 derniers mois. Les remboursements des soins de généralistes ont augmenté de 9,8%, ceux de soins spécialisés progressent de 5,7% et ceux de soins dentaires augmentent de 1,2%.* »

Par ailleurs, les versements d'indemnités journalières liées aux arrêts de travail sont aussi en augmentation. Ils ont évolué de +5,7% de janvier à mai 2018, une hausse supérieure à celle constatée de mai 2017 à mai 2018 (5,1%).

Les dépenses réelles liées aux indemnités journalières maladie et accident du travail ont augmenté de 17,4 % dans le Rhône [25.2 % au niveau national] et de 4,3 % en 2017. Pour l'année dernière, c'est 14 millions d'euros supplémentaires qui ont été dépensés par (...)lire la suite sur Atlantico

DT: UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL POUR ENCADRER LA REORGANISATION(PAR LD)

La CFDT s'est clairement prononcée contre le projet de réorganisation de la Direction Technique (BSCC). Ce qui s'est formalisé par notre soutien à une demande d'expertise. Mais pour ne pas laisser seuls les postiers face aux décisions unilatérales de l'employeur, la CFDT a exigé la négociation d'un accord d'accompagnement social pour le personnel.

Les demandes de la CFDT se retrouvent dans l'accord qui vient d'être signé par plus de 56% des organisations syndicales présentes à La Poste.

Vous souhaitez avoir l'accord intégral, contacter votre représentant local CFDT.

Pour connaître le détail, suivez lien

POURQUOI LE NOMBRE D'ADULTES HANDICAPÉS A-T-IL EXPLOSÉ EN DIX ANS? (PAR PA)

Pourquoi le nombre d'adultes handicapés a-t-il augmenté de 36% entre 2006 et 2016?

Le site tripalio donne une analyse qui laisse perplexe. En voici un extrait:

« 'Le dossier de la DREES sur les Comptes de la protection sociale permet d'éclairer certains aspects mal connus de notre système d'amortisseur social. On retiendra en particulier l'éclairage donné aux 57 milliards d'aides sociales **(autant que le Budget de l'Éducation Nationale...) et à leurs particularités.**

On peut évidemment s'interroger sur les raisons qui ont conduit ce pays à enregistrer une hausse moyenne de près de 6% chaque année du nombre d'adultes handicapés. Il ne serait pas inutile de mener une enquête clinique pour comprendre ce qui se passe en France, et avoir une idée un peu plus claire du handicap et de son ampleur dans le pays. (...).

Démonstration est donc faite, une fois de plus, pour tous ceux qui en doutaient encore, de l'impact direct des aides sociales sur le taux d'emploi. Une revalorisation forte des aides entraîne, sur période longue, une diminution sensible du taux d'emploi dans les publics concernés. Ce constat n'emporte aucune considération morale. Il est un simple constat économique. »

Et vous, qu'elle serait votre analyse de cette augmentation?

COGAS: RETOUR SUR LE COGAS DU 14 JUIN 2018 (PAR PA)

Les postiers viennent, une fois de plus, au travers de l'enquête 2018, de se prononcer sur l'offre sociale du COGAS. La solidarité, la prise en compte des attentes, le sentiment d'écoute concourant à une recherche d'amélioration du bien-être des postiers apparaissent comme des fondements de l'offre sociale clairement perçus par nos collègues.

Leur opinion constitue pour la CFDT un encouragement, une invitation, une exigence à poursuivre et à consolider la construction d'une offre sociale au sein du COGAS.

La CFDT a eu pour ambition d'élaborer un dispositif de redistribution sociale ancré dans les valeurs de solidarité et d'équité, **améliorant la vie quotidienne des postiers au travail et dans la vie privée et familiale**

La CFDT, résolument à l'écoute des réalités de vie des postiers, pleinement conscience de l'enjeu que représente l'accès à **des solutions de transport pour se rendre sur le lieu de travail**.

▶ La CFDT demande que cette expérimentation (garage solidaire) soit étendue, à terme, **aux locations solidaires et aux ventes de véhicules collaborateurs. La CFDT alerte le président du COGAS sur** des pratiques découvertes dans certains DROM quant à ces ventes de véhicules et **demande que toute la lumière soit faite sur certaines pratiques, qui peuvent léser les postier-e-s de ces départements**.

S'il est un domaine pour lequel la CFDT s'est battue ces dernières années, c'est bien celui du soutien aux aidants familiaux !

▶ **L'ouverture récente d'un chantier RH sur le thème des aidants familiaux** dans lequel est abordé essentiellement le volet « Don de jours » **laisse, pour l'heure, la CFDT sur sa faim.** Si 58 % des postiers déclarent bien connaître l'offre sociale proposée par La Poste, moins d'un cinquième d'entre eux disent avoir reçu récemment une information sur cette offre par l'intermédiaire de leur manager ou d'un RH de proximité.

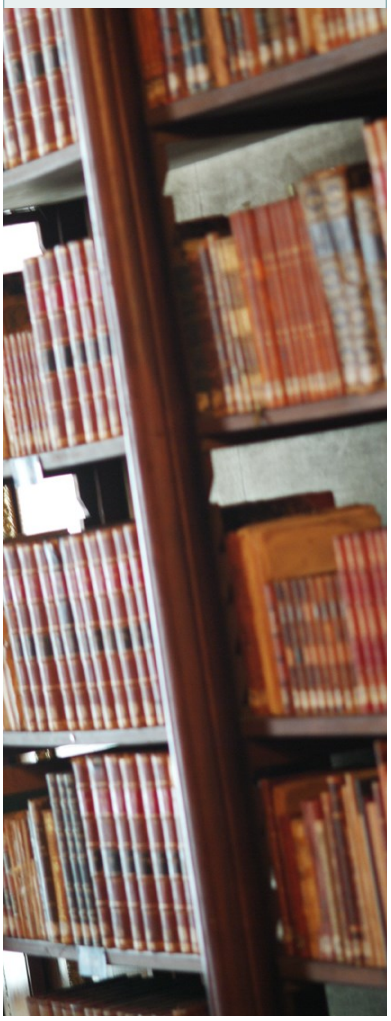

LES VALEURS DE LA F3C-CFDT SONT:

- ÉMANCIPATION
- DÉMOCRATIE
- INDÉPENDANCE
- AUTONOMIE
- SOLIDARITÉ

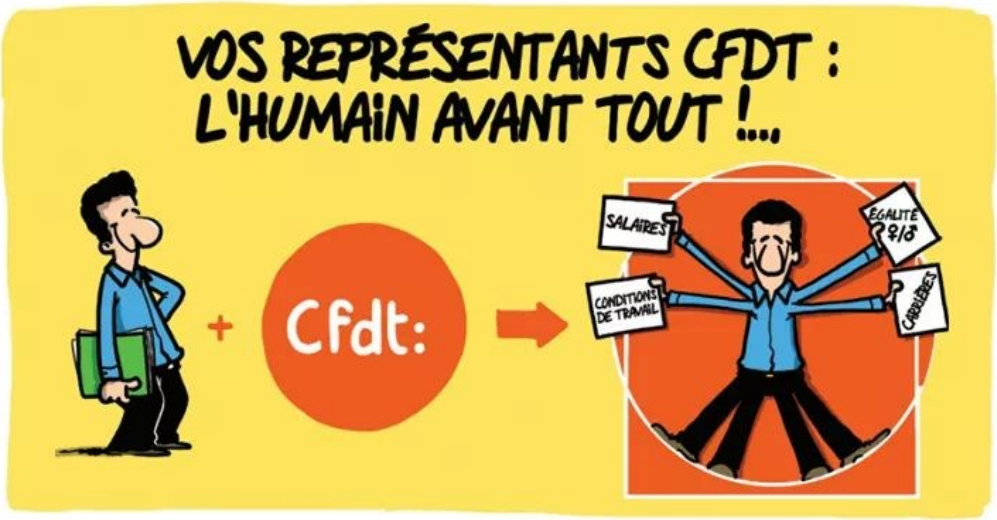

Adhésion en ligne

S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS